

## RAPPORT DE SÉANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 24 MAI 2024 à 15h30.

Présents : Sonia GUIDOLIN , Lydie PILONE, Géraldine CAETANO, Xavier CORBEL , Brian McTEGGART, Emeric LAUREYS, Fabien RICHARD, Nathalie VERRIER (Syndic).

En visio : Sophie DEBROSSES, Yves BLANCHARD, Vincent BIRADE .

Problème de rambarde de piscine en attente de matière première probablement sous 10 jours et la pose sera effectif que début juillet 2024 au plus tard.

Micro fissures sur la plage de la terrasse piscine, un test sera fait par Fabien Richard car nous avons des réserves sur ce chantier.

Le tuyau PVC de liaison petit et grand bassin a été mis.

Une 2<sup>ème</sup> Newsletter est en cours d'élaboration.

Un site internet va être créé probablement sur LWS au lieu du cloud pour 3€ environ par mois et le Syndic devra toujours en être le propriétaire.

Le blog privé quant à lui est arrêté.

La peinture du pédiluve a été effectuée.

Une mise en place de racks à vélo a été mise pour la journée participative du lendemain ainsi que côté hôtel.

La gestion des entrées peut être gérée à distance, le code est envoyé par mail ou SMS et est en service à la date et l'heure demandée. Si non effectué, le code s'annule automatiquement.

Le même système peut être envisagé pour les portillons pour 600€ environ chacun avec un système de ventouse électromagnétique afin de réduire le bruit lors de la fermeture de ceux-ci.

Concernant le restaurant, ancienne boîte de nuit pour 300m<sup>2</sup> environ, il n'y aura pas de logements mais des celliers qui seront loués ou vendus en fonction de ce que décidera Mr Blanchard une fois les travaux réalisés. L'Adosphère pourra aussi être transformée en celliers.

Le local à vélos et laverie seront toujours d'actualité .

Le local de l'entrée de massages et autres (garderie enfants) sera sûrement vendu en l'état afin de l'aménager en appartement éventuellement. Plusieurs personnes sont intéressées.

Mr Blanchard a proposé de nous louer les toilettes pour 900€ par an mais comme elles ne sont utilisées que lors de l'ouverture de la piscine, Géraldine a trouvé une installation judicieuse que nous amortirons rapidement et que nous avons validé en Syndic. Cette solution va vous être présentée à part.

Il nous a été présenté également, l'installation des compteurs d'eau individuels que nous pourrions avoir en location avec l'entretien pour 20€ par an. Cela vous sera également présenté ultérieurement.

Il y a tout de même un problème pour l'hôtel. Il y a la solution éventuellement de cumulus individuels avec des compteurs d'eau individuels eau froide ou la solution avec deux compteurs (eau chaude et eau froide) et les cumulus existants.

Il vous sera signalé sur le newsletter, le problème de certaines gouttières qui ne sont pas mises dans les normes. Une vérification sera effectuée à ce sujet.

Un réseau WIFI fibre est en cours, la Box se situera à l'hôtel. Il en est de même pour la vidéosurveillance. Ce dossier sera suivi par Nathalie, Norbert et Sonia

Il y a une nouvelle réglementation prévention incendie qui a été envoyée par la ville de Soustons à étudier. Nous allons rencontrer les interlocuteurs de la mairie pour plus d'explication afin de voir ce que nous pouvons faire à notre niveau.

Pour finir, il nous a été présenté le restaurateur Fabrice ainsi que Jennyfer qui fera dans le local de l'entrée en remplacement de l'esthéticienne, des ateliers de Yoga, Sophrologie, Pilate, Macramé, Massage, Yutsu, Naturopathie et autres consultations.

Patrice, quant à lui, proposera des animations comme des tournois de pétanque, mini-golf et autres animations musicales. Pour cela, il vous sera demandé une cagnotte en ligne afin qu'il puisse acheter tout le matériel nécessaire pour ces activités sachant que nous ne pouvons pas le prendre sur le budget de cette année car cela n'a pas été décidé en AG. Il fera toutes ces animations avec son personnel afin de limiter le budget. Cela vous sera présenté ultérieurement aussi.

Patrice avait envisagé de faire des séances d'Aqua Gym payantes mais nous avons refusé ce projet en Conseil Syndical pour cause de sécurité en cas de problème lors de ces cours et afin de privilégier la baignade des résidents. Cette activité risque également de nous faire changer la catégorie de la piscine (actuellement en EPR) avec pour conséquence une surveillance qualifiée obligatoire.

Il va également falloir intervenir auprès des personnes extérieures à la résidence qui viennent donner des cours de tennis alors qu'ils n'en n'ont pas le droit.

Après tous ces gros travaux, la séance a été levée à 19h30.

**Prochaine réunion vendredi 6 septembre**